

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CETTE RESERVATION PRENDRA EFFET APRES PAIEMENT D'UN ACOMPTE DE 25% DU MONTANT DE VOTRE LOCATION.

Le **solde** de la location, la **taxe de séjour** (0.99 euro par nuit et par adulte) et **les options** seront à régler à votre arrivée. **ATTENTION** Les draps et le linge de maison ne sont pas fournis, (possibilité de location)
Si le montant DES CHEQUES VACANCES excède le montant de la location, le locataire ne pourra prétendre à aucun remboursement du différentiel. Le **locataire** est tenu de **s'assurer** contre les risques locatifs villégiature.

LE REGLEMENT DE CETTE SOMME VAUT ACCEPTATION DU CONTRAT

DUREE DU SEJOUR

Le locataire du présent contrat a effectué une réservation pour une **durée déterminée**, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour touristique.

UTILISATIONS DES LIEUX, CAPACITE, ASSURANCE

Le locataire se doit de **respecter les consignes** de l'établissement.

La capacité du logement est de 4 personnes.

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location, de son voisinage, du logement, de son animal.

Le locataire est responsable de tous les dommages de son fait. Il est tenu **d'être assuré** par un contrat d'assurance type villégiature.

DEPOT DE GARANTIE

A l'arrivée du locataire une **CAUTION** doit être remise au propriétaire, de **250 euros** (200 pour l'état des lieux, 50 pour le ménage), plus **100 euros** avec un animal de compagnie. Ce dépôt de garantie sera rendue après état des lieux de sortie, si aucune dégradation n'est constatée et le ménage effectué.

Toute réclamation relative à l'état des lieux et du descriptif doit être faite dans un délai de **24 h** maximum.

ANIMAL DE COMPAGNIE

Le présent contrat précise si le locataire peut séjourner avec un animal de compagnie. Il doit en informer le propriétaire au moment de la réservation, **supplément** de 10 euros par séjour, par animal.

Le locataire doit fournir un **carnet de vaccinations** et **attestation d'assurance** pour son animal. Le locataire est le seul responsable de cet animal, il doit respecter les règles et le voisinage.

PISCINE

Les locataires s'engagent à respecter le règlement intérieur du fonctionnement de la piscine.

ANNULATION

Toute annulation doit se faire par **lettre recommandée** avec justificatif. **L'acompte restera acquis au propriétaire.**

Celui-ci pourra exiger le solde du montant du séjour si l'annulation intervient à moins de 30 jours, sauf arrêté covid

Si le locataire ne se manifeste pas 24 heures après sa date d'entrée dans les lieux, le contrat devient nul et le logement disponible à la location.

TARIF DES OPTIONS

Location de draps 1 personne 8 euros

Locations de draps 2 personnes 10 euros

Ménage fin de séjour semaine 40 euros

Animal 10 euros par séjour et par animal

Ménage fin de séjour week-end 20 euros

TAXE DE SEJOUR 0.99[€] PAR ADULTE ET PAR NUIT